

Conseil d'Administration

1/17-18

Compte-rendu

Réunion du Samedi 7 octobre 2017 – Limoux (11)

Présents

Membres du Conseil d'Administration :

Jean-François ANINAT – Vincent BOUREZ – Élyane CANAL – Gilles CASTILLON –
Christophe FAULMANN – Alain GILLE – Cécilia GRESSENT - Alexandre HEYWANG
Gérard HUDELOT- Christiane JOLY– Gary MARNAY - Fayza ZIOUECHE -

Invités : Valérie COURTOIS - Xavier DEMANZE - Manuel DUBRULLE - François DURIER -
Nicolas GALTIER - Roxane VENUTI

Excusés Redha BENBOUZID - Didier BEUVELOT– Sylvie BONHOMME- Sylvain CAUSSÉ–
Florent CHAYET - Janick KNAEBEL- Adrien MOGLIA - Hubert SALES - Philippe
SOLANET

Invité excusé : Frédéric MICHEL DE ROISSY

Quorum : 12/21 administrateurs

Ordre du Jour :

- 1- **Approbation du CR** du CA 3 - 25 mars 2017
- 2- **INFORMATIONS du PRÉSIDENT**
- 3- **SECTEUR ADMINISTRATIF - RH**
Informations du Secrétariat Général
 - 3.1 Élections complémentaires au Bureau
 - 3.2 Nomination du responsable des commissions régionales ARBITRAGE et JEUNES - HN
 - 3.3 Validation des candidatures au sein des commissions
 - 3.4 Date de l'Assemblée générale 2018
- 4- **SECTEUR FINANCIER**
Informations du Trésorier général
 - 4.1 Règlement Financier
 - 4.2 Situation financière au 31/07/2017
- 5- **SECTEUR VIE SPORTIVE**
Informations de la C° JEUNES - HN
 - 5.1 Règlements championnats régionaux (Parabadminton – Séniors – Vétérans)
 - 5.2 Attribution des Championnats régionaux (Jeunes - Parabadminton – Séniors – Vétérans)
 - 5.3 Avenir du SER et des actions Ligue
Informations de la C° ARBITRAGE
 - 5.4 Retour sur séminaire CNA
 - 5.5 Organisation du championnat d'Europe Parabadminton – Point de Suivi
- 6- **SECTEUR DÉVELOPPEMENT**
 - 6.1 Lettre de mission Nicolas GALTIER
 - 6.2 Projet Ligue : bilan des propositions et élaboration des fiches actions
 - 6.3 Schéma Régional des Equipements (SRE) : Etat des lieux
- 7- **SECTEUR COMMUNICATION**
 - 7.1 Informations du responsable
- 8- **QUESTIONS DIVERSES**

Siège Social
Pôle Sportif
7 Rue André Citroën
31130 – BALMA
Contacts 0561 488 337

Pôle Administratif
47 ter, rue de l'Ancienne Porte
Neuve - 11100 – NARBONNE
Contacts 0468 753 104

ligue@badocc.org
<http://www.badocc.org/>

Association déclarée
Régie par la loi
Du 1^{er} Juillet 1901.
Affiliée à la
Fédération Française
De Badminton.

SIREN 413 462 854
Code A.P.E 9312 Z



1- APPROBATION du CR - CA du 25 mars 2017

Aucune remarque n'est formulée.

VOTE 1 // Adoption du CR à l'UNANIMITÉ des présents

Pour optimiser les travaux du CA, le point 6 est traité en matinée.

6. Secteur DÉVELOPPEMENT

6.1 Projet de Ligue – Présentation : Roxane VENUTI

Groupe de travail : Xavier DEMANZE – Manuel DUBRULLE - François DURIER – Christophe FAULMANN - Roxane VENUTI

Historique : Groupe de travail à l'origine composé de l'ensemble des salariés et des élus au CA et constitution d'un sous-groupe de travail pour déterminer les axes prioritaires du projet territorial.

Trois axes sont définis pour un développement prévu sur 2 olympiades :

- 1 Se former pour renforcer nos compétences et structurer le territoire**
 - Augmenter les compétences au sein de nos territoires
 - Organiser le maillage
 - Professionnaliser le territoire
- 2 Le Haut-Niveau, de la pré-filière aux médailles**
 - Avoir des clubs formateurs pérennes
 - Instituer une culture HN
- 3 Dynamiser le badminton sur le territoire**
 - Améliorer l'accueil et l'accompagnement des licenciés
 - Valoriser le badminton en compétition auprès des licenciés, du grand public et des institutions
 - Apporter une attention particulière aux lieux de pratique

S'ensuivent des échanges au regard des axes prioritaires proposés à la validation des membres du CA :

Axe 1 – SE FORMER

Constat général

- d'une diminution du nombre de bénévoles et de fait, d'une augmentation de la moyenne d'âge des bénévoles
- difficultés rencontrées pour formaliser et/ou pour porter sur la durée un/des projets au sein des structures clubs/comités

Comité 34 : Réel besoin de temps et de formation sur le territoire pour un fonctionnement en temps constant entre bénévoles et professionnels

Comité 48 : Professionnaliser ne diminue pas les temps réels d'intervention

Comité 11 : Bonne dynamique de développement au sein des clubs, bonne représentativité lors des CA mais manque de bénévoles au sein du comité.

Par conséquent, la priorité serait de former les dirigeants à la notion de projet en lien avec le projet fédéral et sa déclinaison territoriale.

Axe 2 – LE HAUT-NIVEAU

Déjà existant sur le territoire via le dispositif fédéral de détection (DAR, DAI, DAN)

À venir : développer la base pour rechercher des médailles

Axe 3 – LES LICENCIÉS

Débats autour de :

- Faut-il plutôt fidéliser les licenciés ?
- Accentuer le travail autour de la création de clubs ? Faire progresser le nombre de licenciés ? (notamment cf. clubs qui ne licencient pas tous leurs adhérents...)

Au final, focus sur la culture de club, impératif de faire exister car très peu ancrée en badminton.

A l'issue de la présentation et des interrogations suscitées par la présentation des axes prioritaires du projet, il est important de préciser les points suivants :

Le référent en charge des territoires est François DURIER, en soutien, Nicolas GALTIER ; un travail auprès de chaque comité sera mené pour recenser et identifier les besoins de chacun.

Des fiches actions : « qui fait quoi ? » sont en cours d'élaboration au niveau fédéral à destination des Ligues et des Comités.

L'accent est mis sur un investissement commun de l'ensemble des acteurs salariés/dirigeants/élus de l'Occitanie, tout échelon confondu, pour générer la rédaction des actions déclinées du projet.

Pour chacun des départements de l'Occitanie, le plan d'actions tiendra donc compte des spécificités individuelles formalisées par une écriture départementale/régionale.

Mise au vote des 3 axes proposés et présentés :

**VOTE 2 // Adoption des 3 axes prioritaires du projet de Ligue à l'UNANIMITÉ
des présents**

6.2 Schéma Régional des Équipements - SRE - État des lieux

Présentation : Xavier DEMANZE

IMPORTANT : Information à destination des Comités et des clubs

La totalité des équipements sur l'Occitanie sont référencés. Les dirigeants de clubs peuvent consulter sur Poona et via leur fiche CLUB, le plan de salle des équipements qui leurs sont dédiés.

Le diagnostic est alarmant :

- 71% des équipements sont hors des normes de sécurité
- Le badminton est classé 4^{ème}/4 disciplines recensées.

Calendrier :

La définition du SRE aurait dû s'achever en décembre 2017 comme annoncé en CA du mois de mars 2017 (conformément au calendrier prévisionnel). La tenue de ce calendrier est compromise.

Constats :

- Manque d'intérêt global de la part des différents acteurs sur ce secteur pourtant majeur pour le développement du badminton
- Manque d'intervenants bénévoles, seules, 2 personnes, salarié inclus, interviennent au sein de la commission régionale.

Aussi, il est impératif de pouvoir mettre en œuvre de manière optimale l'ensemble des phases qui vont définir notre SRE. Devant le temps nécessaire qu'il faut impérativement investir autour de la phase de concertation avec les institutionnels et partenaires, les membres du CA sont sollicités sur la probabilité de :

- la tenue malgré tout, des échéances programmées à décembre 2017 ?
- repousser sur 2018 ces échéances ?

**VOTE 3 // Adoption à l'UNANIMITÉ de la poursuite des travaux et d'un report
des échéances sur 2018**

Conscients également des engagements pris dans le cadre du Dialogue de gestion 2017, le Bureau adressera un courrier circonstancié en ce sens auprès de la Fédération.

Le Secrétaire général propose que soit établi un nouvel échéancier à présenter au CA du 20 janvier 2018. La commission s'engage à produire un calendrier ainsi que les moyens à mettre en œuvre pour honorer les délais.

VOTE 4 // Proposition adoptée à l'UNANIMITÉ des présents

CA/01/18

6.3 Lettre de mission du CTN

Le président précise que les missions du Conseiller Technique National, Nicolas GALTIER, sont définies sur le territoire. La lettre de mission définitive sera communiquée pour information à l'ensemble du Conseil d'administration.

Les actions d'intervention sont orientées comme suit pour le ratio des 50% attribués à la ligue :

- Promotion du sport pour le plus grand nombre : 35%
- Développement du sport de HN : 11%
- Prévention par le sport : 1%
- Promotion des métiers du sport : 4%

4. Secteur FINANCIER

Information de la Trésorière générale

- **Délégation bancaire :**

Retour sur le séminaire des Trésoriers généraux et Secrétaires Généraux organisé les 30/09 et 1^{er}/10/17, et plus précisément sur les points de vigilance à observer :

La séparation des tâches d'ordre opérationnel du service comptable et de celles des fonctions du trésorier dirigeant est très importante pour garantir le contrôle interne et ainsi, désengager la responsabilité pénale de chacun.

A contrario, une requalification fiscale peut être appliquée à l'association (perte du caractère désintéressé).

Les mises à jour nécessaires auprès des établissements bancaires vont être faites dans les meilleurs délais et dans le respect de la législation en vigueur.

- **Modalités financières**

Le secteur financier met à disposition un document interne qui regroupe l'ensemble des modalités financières votées pour la saison 2017/2018. Ce document est évolutif.

État des subventions :

- **CNDS** : 45.000 € répartis de la manière suivante :
 - Formation (éducateurs bénévoles, OT et Dirigeants) 25 000€
 - Diversité de l'offre de pratique 5.000 €
 - Fonctionnement de l'ETR 7.000 €
 - Détection vers les jeunes 8.000 €
- **CNDS - PSE Manu DUBRULLE** : 3^{ème} et dernière année 7 500 €
- **Conseil Régional** : Dossier toujours en cours d'instruction.

- **Dialogue de gestion Ligue - Comités :**
Le montant de l'enveloppe alloué est de 22.000 € (12.000 € pour les comités de l'ex MP et 10.000 € pour les comités de l'ex LR).

Pour les comités de l'ex LR le montant maximum s'élève à 2 000 € pour 2017. Ce dossier est géré par la trésorière générale pour la partie ex LR et par Roxane VENUTI pour l'ex MP.

- **FAI à Balma et Assurance locaux Ligue (2 pôles) :**
Les contrats ont été renégociés pour générer d'importantes économies (-145 € mensuels pour le FAI et -500 € annuels pour l'assurance des locaux de Balma/-135 € annuels pour l'assurance des locaux de Narbonne), soit au total -2 375 € annuels.

3.1 Règlement Financier

La trésorière générale présente le projet de règlement financier et le soumet à l'approbation du CA.

VOTE 5 // Le RF est validé à l'UNANIMITÉ des présents

AG

Le RF sera soumis à la validation de l'AG 2018 conformément aux statuts.

- **Procédures achats**
Le support présenté au CA est un document interne non soumis à vote.
- **Situation financière au 31/07/2017**
Ce réalisé présente un solde déficitaire de 40 565 € car la dotation des subventions n'est pas encore intégrée.
Le réalisé au 31/07/2017 par secteur d'activité a été transmis à chaque secteur concerné.
La situation détaillée au 31/10/2017 sera également transmise pour que chaque responsable de secteur puisse préparer un prévisionnel pour 2018.
Un état trimestriel des dépenses réalisées par secteur sera produit par le secteur financier.
Il est impératif de viser l'équilibre budgétaire en 2018.

---- Départ d'Élyane CANAL – Le quorum est porté à 11/21 votants ----

Reprise des travaux après déjeuner

3. Secteur ADMINISTRATIF - RH

Informations du Secrétariat général

a- Rappel licenciation

La date limite de prise ou de renouvellement de licence est fixée au 15 octobre, voire au 1^{er} (cf. vote de l'AG fédérale 2017). Tous les membres du CA doivent être licenciés à cette date ainsi que les membres des commissions à l'exception éventuellement des membres qualifiés (juristes, experts), mais il est conseillé de leur attribuer une licence ligue.

b- CA et AG 2018 : Lieu des réunions

Dans le cadre de réduction des coûts, une recherche a été faite pour trouver un nouveau lieu de réunions, toujours dans la même zone géographique, centrale, afin d'être aussi équitable que possible dans les déplacements des uns et des autres.

Les prochains lieux de réunion auront donc lieu à Carcassonne chez le traiteur L'Oliveraie qui nous livrait les repas à Trèbes. Le montant de la prestation s'élève à 27 € par personne et comprend : le buffet d'accueil du matin, le déjeuner tout compris et la location de la salle de réception. Le temps nécessaire pour assurer la logistique des réunions sur place en sera considérablement allégé.

Autre avantage par rapport à Trèbes, la gare SNCF peut faciliter le déplacement de certains.

c- Retour sur séminaire SG/TG

Il s'est déroulé le week-end dernier, y participaient Élyane CANAL et Frédéric MICHEL DE ROISSY pour les finances, Valérie COURTOIS et Jean-François ANINAT pour le secrétariat général. 8/12 ligues métropolitaines étaient représentées.

Les principaux thèmes consistaient en la présentation du fonctionnement fédéral, du rôle des SG et TG, des RH, de l'organisation des AG et de la présentation du système de visioconférence fédéral. La possibilité de mettre à disposition des ligues une salle virtuelle pour 44€ HT d'adhésion mensuelle sera proposée ultérieurement par la fédération.

Des outils logiciels d'aide au fonctionnement pouvant être mutualisés ont également été présentés.

À noter le rappel d'obligation d'avoir une adresse mail ligue avec accusé de réception dans le cadre de la SVE (saisine par voie électronique).

d- Point de suivi rupture conventionnelle – MME N. NOEL

La demande de rupture conventionnelle a été transmise à la DIRECCTE le 26/09/17 ; l'homologation est en cours, sans réponse de l'administration au 14/10, celle-ci sera réputée acquise.

Le travail de passation des dossiers avec Frédéric MICHEL DE ROISSY, nouveau comptable (arrivée le 15/05/17) est en bonne voie de finalisation.

- e- **Prévoyance** : Compte-tenu des informations communiquées par le COSMOS relatives à « l'application des clauses de désignation, initialement prévues en matière de prévoyance au sein de la CCNS, écartée depuis une QPC du 13 juin 2013 (Décision n° 2013-672 DC) venue remettre en cause les clauses de désignation pour n'autoriser que les clauses de recommandations, non contraignantes », l'employeur est donc « libre » de désigner l'organisme dédié à la prévoyance de son choix. À l'aide du tableau comparatif des prestations proposées par l'un et l'autre des organismes (Chorum et Humanis) et en consultation avec les salariés, le regroupement de l'ensemble du personnel pourra être proposé.

Cotisations part employeur : proposition validée à l'unanimité en Bureau téléphonique du 3/10/17 de basculer à 100% la part employeur pour l'ensemble du personnel statut non cadre et cadre contre 50% jusqu'à présent pour les NC.

f- C° régionales – Contact mail par secteur en interne

Attribution d'adresse mail à toutes les commissions regroupant :

POUR UNE DIFFUSION SUR LE SITE

- seuls les contacts des responsables de Secteur seront mentionnés avec l'adresse de la personne qui s'occupe du secrétariat correspondant.

POUR UNE COMMUNICATION INTERNE

- les contacts par commission sont créés ; ils regroupent tous les membres d'une même commission et sont destinés à une communication interne : salarié/élu vers commission – commission vers commission.

g- Règlements et Site internet

Regroupement de tous les règlements sportifs, administratifs, financiers ou autres sous le même onglet du site internet, par saison, N et N+1 ; ce dernier reprenant les règlements validés pour la saison suivante.

h- Démission du Conseil d'administration

Démission du CA ainsi que de la commission jeunes et Haut niveau de Séverine MICHON. Un appel à candidature sera lancé pour compléter les sièges féminins du CA disponibles : 25 (15+10) 4 sièges disponibles.

→→ Les décisions du dernier bureau téléphonique BT 1 qui s'est déroulé en début de semaine (3/10/17) sont énumérées en séance par le Secrétaire général adjoint (cf. CR BT1 17/18).

3.1 Élections complémentaires au Bureau

Cécilia GRESSENT et Fayza ZIOUECHE présentent leur candidature au Bureau.
Le vote a lieu à bulletin secret.

VOTE 6 // Élection au Bureau de Cécilia GRESSENT et Fayza ZIOUECHE à l'UNANIMITÉ des présents

3.2 Nomination du responsable des commissions régionales ARBITRAGE et JEUNES - HN

Arbitrage : Gérard HUDELLOT assurait l'intérim de cette commission.

Jeunes et Haut Niveau : Cécilia GRESSENT assurait l'intérim de cette commission.

VOTE 7 // Élection de Cécilia GRESSENT et Gérard HUDELLOT à l'UNANIMITÉ des présents

Commission Formation : un nouvel appel à responsable est effectué. Une communication élargie va être également faite.

3.3 Validation des candidatures au sein des commissions

- **Commission Jeunes et Haut Niveau** :

Sortie de Sylvie BONHOMME, Bruno GILET et Séverine MICHON,
Candidatures d'Agnès BELLEC, Alex BONNAFOUX et Elyane CANAL

- **Commission Compétitions** : Sortie de Gabriel BLASCO

- **Commission Communication** : Candidature de Vincent BOUREZ

- **Commission Formation** : Sortie de Laurent GAROT et ajout de François DURIER.

- **Commission Équipement** : Sortie de Manu DUBRULLE.

Le Président de la Ligue est membre de droit de chaque commission.

VOTE 8 // Départs et candidatures validées à l'UNANIMITÉ des présents

Nicolas GALTIER est membre de droit des Commissions Jeunes et HN / Compétitions / Formation / Equipements et ETR.

3.4 Date de l'Assemblée générale 2018

Conformément aux statuts, la date de l'AG, sur proposition du Bureau, est entérinée par un vote du CA.
La date proposée est le samedi 26 mai 2018.

VOTE 9 // la date de l'AG 2018 est validée à l'UNANIMITÉ des présents

5. Secteur VIE SPORTIVE

Information

Candidature Finale TOP12 – Comité 30 –

Le Comité départemental du Gard, candidat à l'organisation du Top 12 2019, a sollicité le soutien de la ligue.

Réponse positive en retour, validée à l'unanimité en Bureau téléphonique du 3/10/17 ; l'accueil probable de cette compétition en Occitanie génèrera des retombées positives pour le développement du Badminton.

5.1 Règlements Championnats Régionaux

Un point est effectué par le responsable de la CRA sur le déroulement des championnats régionaux pour la nouvelle saison aux fins d'harmoniser le travail des commissions Compétitions et Arbitrage.

Remarque :

Sur l'ensemble des règlements, il faut lisser les articles :

- 5. Tableaux – 1^{er} paragraphe
- 6. Déroulement de la compétition à 45 mn – temps de présence avant l'appel
- Cahier des charges des régionaux : harmonisation des volants (à partir des ½ Finales)

Mise au vote :

VOTE 10 // Les règlements des Championnats régionaux PARABADMINTON – VÉTÉRANS – SÉNIORS sont validés à l'UNANIMITÉ des présents

5.2 Attribution des championnats régionaux :

Propositions de la C° Compétitions

- **RÉGIONAL JEUNES** : Club de Montauban les 3/4 mars 2018
- **RÉGIONAL VÉTÉRAN couplé avec le RÉGIONAL PARABADMINTON** si les équipements sont aux normes : Club les Volants de CALVISSON les 5/6 mai 2018
- **RÉGIONAL INDIVIDUEL** : Club de MILLAU les 9 et 10 juin 2018

VOTE 11 // Les attributions des Championnats régionaux PARABADMINTON VÉTÉRANS - SÉNIORS sont validées à l'UNANIMITÉ des présents sous réserve de vérification et de mise aux normes de sécurité du plateau technique en conformité avec la réglementation en vigueur.

Comme indiqué par Nicolas GALTIER, lors de la réunion avec la Région pour évoquer la problématique des équipements, cette dernière incite la ligue à présenter un "plan équipement" afin de participer financièrement au renouvellement du parc des poteaux HS. Pour présenter ce plan à la Région, la Commission Equipements doit identifier l'ensemble des équipements équipés de poteaux HS afin de se rapprocher des clubs concernés et établir un protocole d'accord avec leur municipalité.

Toutes les phases de mise en conformité ne peuvent être entreprises dans un même temps voire même sur du court terme, néanmoins et pour rejoindre la volonté de « **Dynamiser le badminton sur le territoire**, en apportant une attention particulière aux lieux de pratique » il faut commencer à sensibiliser les dirigeants de club sur la mise aux normes de sécurité.

5.3 Avenir du SER et des actions Ligue

PPF - Structuration - Label Régional

Reprise du document présenté en séance :

Dans le cadre de la nouvelle olympiade et suivant les directives du Ministère des Sports, toutes les fédérations olympiques ont élaboré leur nouveau projet de performance à 4 ans, 8 ans....

Pour la FFBaD, il s'agit du PPF (Parcours de Performance Fédérale). Dans les grandes lignes, ce PPF supprime les SER, instaure les "Club Avenir" et accentue le travail sur la structuration fédérale avec à terme l'ambition d'avoir un pôle Espoir par ligue.

Pour cette saison 2017-2018, la ligue est fortement impactée car il n'y a pas de Club Avenir en Occitanie mais encore 2 SER (qui sont reconduits) et 1 joueur listé.

Outre l'impact sur les finances, la ligue se devait de réagir afin d'adapter ses aides et accompagnements dans le sens du PPF. Aussi, un cahier des charges pour un "Label Régional" gradué en fonction du niveau de départ du club a été travaillé au sein de la commission.

La volonté est d'accompagner TOUS les clubs vers une meilleure structuration voire vers une structuration pour ceux qui n'ont rien de mis en place.

Contenu du cahier des charges

Calqué sur le cahier des charges des Clubs Avenir, il sera décliné sur au moins 2 niveaux comme suit :

Objectifs :

- la formation des jeunes
- la structuration du club vers le Club Avenir
- l'alimentation des DAI/DAN et futur pôle Espoirs

L'entraîneur du label régional :

- titulaire, en formation ou s'engageant sur la saison à se former à minima du diplôme AB2J ou EB1;
- s'appuie sur les orientations transmises par le coordonnateur régional
- planifie les compétitions et stages en lien avec le comité et le coordonnateur
- assure les séances individuelles si diplôme EB2 ou plus-value

La population :

- U9, U10, U11 et jusqu'à U12 identifiés par le DAR à minima
- sur proposition du coordonnateur
- issus d'un club EFB

Volume d'entraînement :

- 2 impacts semaine, horaire adapté, avec à minima 1 court pour 4 joueurs, utilisation de volants plumes

Suivi :

- remise de bilans trimestriels
- volonté du club de se structurer et de pérenniser l'action
- engagement du club à maintenir les actions vers un quota de joueurs
- résultat du joueur en fin de saison

Ce label sera décliné avec des niveaux d'exigences supérieurs afin de monter en puissance et de se rapprocher du cahier des charges du Club Avenir de la Fédération.

5.4 Retour sur séminaire CNA

Présentation succincte de la réforme de la filière des Officiels Techniques par le responsable de la CRA en lien avec le point 2 de l'ordre du jour du séminaire CNA des 9 et 10 septembre derniers qui reprend les thèmes :

- 1 - Répartition FormaBad / CNA ;
- 2 - Filières OT ;
- 3 - Formateurs - certificateurs ;
- 4 - Formations et nouveaux documents ;
- 5 - Transition 2017/2018-2019 ;
- 6 - Future filière GEO ;
- 7 - Jeunes arbitres ;
- 8 - Préparation examen fédéral ;
- 9 - Poona ;
- 10 - Tenues OT ;
- 11 - Questions CRA.

Reprise du document présenté en séance :

Les Formations GEO GEstion d'Organisation de compétition :

- Organisation de compétitions (OC)
 - Utilisation de logiciel de compétitions (ULC)
 - Interclubs (IC)
- } Ex S.O.C.

Assurée par les formateurs GEO. (7 pour la Ligue Occitanie)

Les demandes de formation GEO sont faites **par les Comités via la Ligue** auprès de FormaBad.

➤ **Filière arbitrage** (Jeunes arbitre et arbitres)

Formateurs responsables : Arbitre Fédéral Accrédité à minima (3 pour la Ligue Occitanie)

Mesure dérogatoire : les arbitres certifiés peuvent valider les arbitres stagiaires (5 pour la Ligue Occitanie).

FormaBad est responsable du cursus de formation des Officiels Techniques

La délégation de formation est donnée aux Ligues

(Réf Mémento des formations d'arbitrage)

➤ **Filière Juge arbitrage**

Formateurs responsables Juge Arbitre Fédéral Accrédité à minima (1 pour la Ligue Occitanie)

Mesure dérogatoire (5) Juges arbitres certifiés peuvent valider les arbitres stagiaires.

FormaBad est responsable du cursus de formation des Officiels Techniques

La délégation de formation est donnée aux Ligues.

(Réf Mémento des formations de juge-arbitrage)

➤ **Filière Juges de Ligne**

Formateurs responsables Juge de Ligne actuellement (4) la liste est établie chaque année par FormaBad.

FormaBad est responsable du cursus de formation des Officiels Techniques

La délégation de formation est donnée aux Ligues.

(Réf Mémento des formations de juge de Ligne)

Toutes les demandes de formations doivent être transmises à FormaBad au plus tard deux mois avant le début de la formation.

5.5 Organisation du championnat d'Europe Parabadminton –

Organisation générale – Rencontres

- * 30 juin et 15 septembre 2017 : 2 réunions du comité d'organisation à Rodez et au Garric :
Participants : Comité départemental 12, CD Handisport 12, CB Rodez et la Ligue.
- * 15 septembre 2017 : Rencontre avec Jean-Pierre JUBIN, nouveau Président du Comité Régional Handisport : Reprise des modalités d'engagements des organisateurs.
Rappel sur délégation (arrêté) et conventions existantes FFH/FFBaDet CRH/Ligue (à réactualiser)
- * 15 septembre 2017 : Entretien avec le Conseil Régional (Christophe FAULMANN, François DURIER et Nicolas GALTIER) pour notamment présenter la manifestation.

Communication

- * Travail sur la réalisation d'un dossier de sponsoring
- * Contact avec des bénévoles potentiels avec des compétences de communication (photo, affiches, etc...)
- * Travail sur la réalisation de l'affiche par un membre du club de Rodez et première ébauche.

Gestion financière

- * Plusieurs demandes de subvention sont formalisées auprès de la DRJSCS et de la Région.

Partenariats

- * identification des packs de partenariat de 100€ à 25 000€ (dossier présentable en cours de finalisation)

Plusieurs rencontres ont été provoquées :

- * Rencontres avec les partenaires de l'Open de France de Padelen septembre place du capitole – (Gilles CASTILLON – Roxane VENUTI)
- * Contact avec l'IUT de Rodez (Florian Lambin)

Celles à venir :

- * Rendez-vous avec C. Baigh (Sport Région) prévu le 12 octobre au CROS MP (Gilles/Roxane)
- * Déplacement aux IFB pour recherche de partenaires prévu le 26 octobre 2017 (Gilles)

D'autres pistes de réflexions sont à poursuivre dans le cadre du partenariat.

La prochaine réunion du Comité d'organisation est prévue le 2 novembre 2017.

7. Secteur COMMUNICATION

Peu d'avancée sur ce secteur compte-tenu des autres dossiers en cours.

8. QUESTIONS DIVERSES

Néant

L'ordre du jour est épuisé, le président remercie les participants pour l'interaction et la richesse des débats.

La séance est levée à 17h45.

Christophe FAULMANN
Président



Jean-François ANINAT
Secrétaire Général

